



fonds européens territorialisés 21-27

GAL Vallée du Lot et Bastides



Cofinancé par l'Union européenne



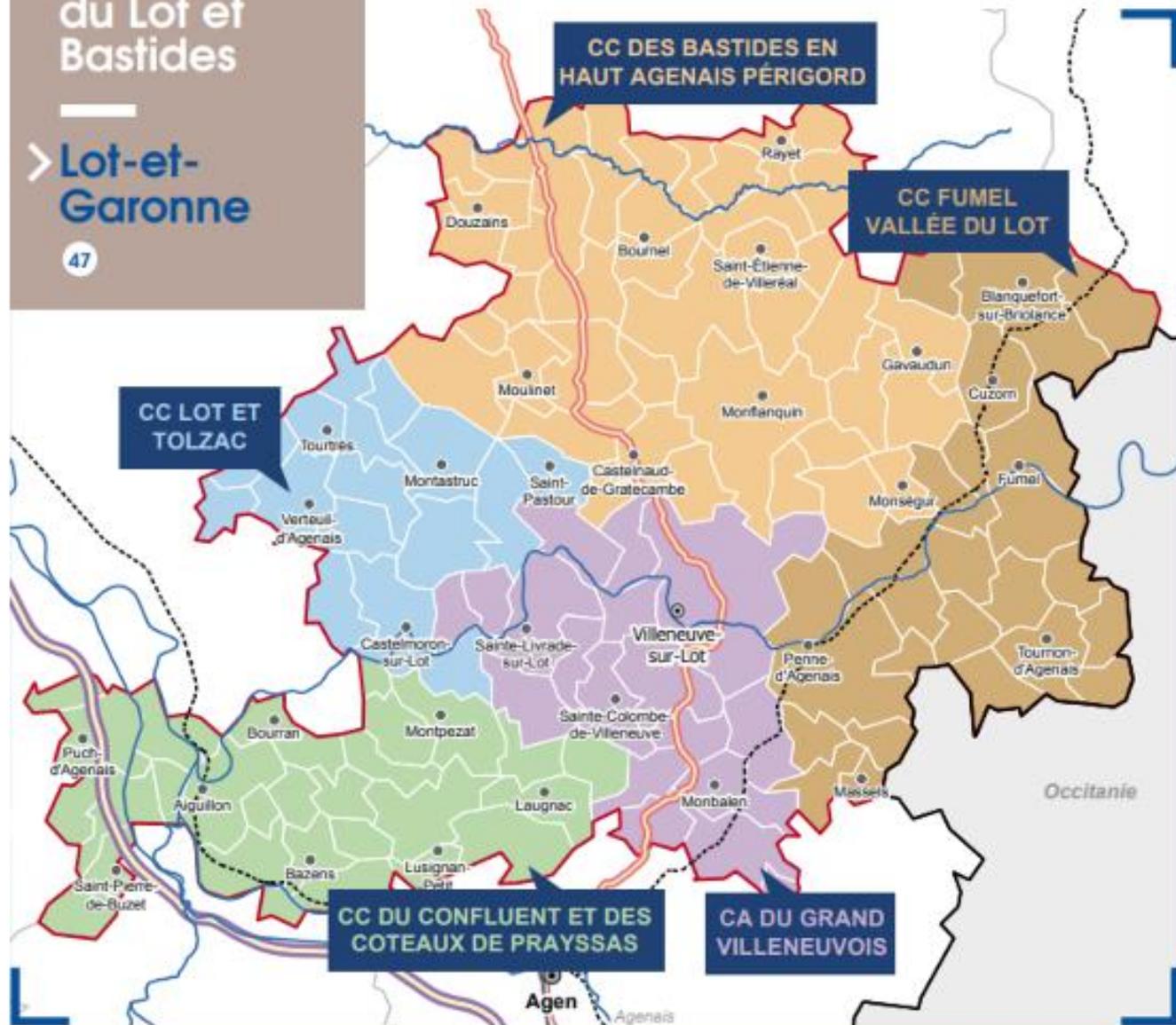
RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

GAL Vallée du Lot et Bastides

> Lot-et-
Garonne

47



POPULATION
114 619 hab



SURFACE
2 115,85 km²



**NOMBRE
EPCI**
5



**NOMBRE DE
COMMUNES**
133



4 objectifs prioritaires et ...

1 REDYNAMISER LES CENTRALITÉS, BOURGS ET VILLAGES EN Y AMÉLIORANT LE CADRE DE VIE ET LES SERVICES À LA POPULATION

2 SOUTENIR L'ÉCONOMIE COMMERCIALE, ARTISANALE ET AGRICOLE EN FAVORISANT L'INNOVATION

3 VALORISER L'IDENTITÉ ET LE PATRIMOINE DE LA VALLÉE DU LOT ET BASTIDES

4 IMPULSER LA COOPÉRATION INTERTERRITORIALE, L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES ET L'ANIMATION TERRITORIALE

...10 fiches-actions thématiques

Stratégie du territoire	Répartition en subsidiarité de l'enveloppe financière par objectif prioritaire et fiche-action		% de la maquette par objectif prioritaire et fiche-action
	FEDER OS5 (59%)	LEADER (41%)	
Objectif prioritaire 1 : Redynamiser les centralités, bourgs et villages pour améliorer le maillage territorial et favoriser le bien-vivre	1 662 371,00 €	600 000,00 €	59%
Fiche-action 1.1 Le réaménagement des centres-bourgs	662 371,00 €		17%
Fiche-action 1.2 Le développement d'une offre de logement pour les jeunes		400 000,00 €	11%
Fiche-action 1.3 La mobilité pour tous		200 000,00 €	5%
Fiche-action 1.4 Le maillage en équipements et services mutualisés	1 000 000,00 €		26%
Objectif prioritaire 2 : Soutenir l'économie commerciale, artisanale et agricole et favoriser l'innovation	200 000,00 €	200 000,00 €	11%
Fiche-action 2.1 L'engagement des collectivités dans la dynamique commerciale	200 000,00 €		5%
Fiche-action 2.2 Le Soutien des Agriculteurs vers des modèles plus résilients et plus durables		200 000,00 €	5%
Objectif prioritaire 3 : Valoriser l'identité et le patrimoine du Pays de la Vallée du Lot et des Bastides	400 000,00 €	346 903,00 €	20%
Fiche-action 3.1 L'affirmation de l'identité Vallée du Lot par la mise en tourisme des sites naturels, des savoir-faire et de la culture		346 903,00 €	9%
Fiche-action 3.2 Le déploiement de L'itinérance douce	400 000,00 €		11%
Objectif prioritaire 4 : Actions de coopération		100 000,00 €	3%
Objectif prioritaire 5 : Fonctionnement du Programme		300 000,00 €	8%
TOTAL	2 262 371,00 €	1 546 903,00 €	100 %
	3 809 274,00 €		

2.2 LE SOUTIEN DES AGRICULTEURS VERS DES MODELES PLUS RESILIENTS ET PLUS DURABLES

Fonds mobilisés	FEADER	Plancher de dépenses : 8 000 €	Plancher d'aide : 5 000 €
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none">• Etude de marché, de commercialisation, concernant la production, la mise en marché, l'expérimentation de nouvelles productions, évènementiels inédits• Soutien à l'investissement pour :<ol style="list-style-type: none">1) La création, la rénovation, la modernisation et l'aménagement de "boutiques" à la ferme2) La création ou réhabilitation des hébergements touristiques à la ferme• Soutien aux équipements de productions agricoles expérimentales		
Bénéficiaires éligibles	Agriculteurs, groupements de producteurs et d'exploitants, les coopératives collectivités et groupement (pour étude ou évènementiel uniquement)		

Investissement

Plafond d'aide

25 000 € FEADER

Conditions de sélection pour les projets d'hébergement

- Études d'opportunité
- Labellisation
- Ouvert hors saison estivale
- Expérience touristique immersive